

Paris, le 14 janvier 2022

Solidarité Femmes soutient le collectif « Féminicide par conjoint ou par ex »

Depuis le 2 janvier 2022, le collectif « Féminicide par conjoint ou par ex » (#FPCE), qui recense depuis 2016, le nombre de femmes tuées par leur compagnon ou leur ex-compagnon a été victime d'attaques sous prétexte de « transphobie ».

Accusé de ne pas comptabiliser les meurtres ou assassinats de « femmes trans » par leurs conjoints, le collectif réaffirme le 2/01 son angle de travail et précise qu'aucune « femme trans » n'a été victime d'homicide conjugal dans la période considérée. Le collectif continue de subir, à partir de là, un harcèlement grave et voit son action délégitimée par des membres d'autres collectifs ou associations du mouvement féministe.

La Fédération nationale Solidarité Femmes (FNSF) soutient résolument le travail essentiel du collectif #FPCE, qui permet de mettre en évidence la dangerosité que fait peser sur les femmes la définition patriarcale du couple, et in fine la socialisation différenciée des hommes et des femmes, dès l'enfance, dans une société sexiste et oppressive pour les femmes.

La FNSF déplore qu'au nom d'un soutien à la lutte des personnes transgenres contre la discrimination qu'ils et elles subissent, certains groupes féministes perdent de vue la spécificité des violences systémiques et réelles faites aux femmes, assignées sous prétexte de leur sexe à une place sociale opprimée. Elle condamne les gestes de rupture et les prises de positions qui affaiblissent le mouvement féministe en le divisant, au moment même où, attaqué de toutes part, il a besoin de toutes ses forces.

Contacts presse :

- Service communication : 01 40 33 50 87
- Françoise Brié, directrice générale : 06 64 43 10 13